

Master Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnement du passé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnement du passé. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02041404

HAL Id: hceres-02041404

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041404>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé

- Université de Bourgogne – UB (déposant)
- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Franche-Comté - UFC

La mention de master *Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé (MAMTEP)* délivre une formation pluridisciplinaire pour les périodes antérieures à 1500. Il est structuré autour de deux parcours en première année de master (M1) : *Archéologie, civilisation, territoires, environnement (ACTE)* à finalité plutôt professionnelle et *Mondes anciens et médiévaux* à finalité plutôt recherche. Si la spécialité *ACTE* se poursuit avec le même intitulé en deuxième année de master (M2), le parcours *Mondes anciens et médiévaux* se scinde en deux en M2 : une spécialité *Études médiévales (EM)* et une spécialité *Histoire et archéologie des mondes anciens (HAMA)*. En M1, les enseignements sont organisés autour d'un tronc commun complété par des enseignements optionnels, des séminaires, un stage et des séjours sur le terrain. Les spécialités recherche offrent une formation généraliste ; les débouchés sont les métiers de la recherche et du patrimoine, les concours de recrutement de la fonction publique de catégorie A et surtout la préparation d'un doctorat. La spécialité *ACTE* est plus technique et professionnalisante : dès le M1, les étudiants se forment à devenir des professionnels de l'archéologie, dans le cadre d'Unités d'enseignements (UE) très spécifiques mais qui, en l'occurrence, concernent tant la période ancienne (et même préhistorique) que la période médiévale, même si, là aussi, un jeu d'options permet un itinéraire plus individualisé.

Synthèse de l'évaluation

Les deux spécialités « recherche » et la spécialité « professionnelle », sont organisées au mieux : elles sont à la fois connectées aux exigences du travail de recherche et à la formation de professionnels de l'archéologie. Les taux de réussite du master *MAMTEP* sont satisfaisants. Pour les seuls étudiants dijonnais, la proportion d'étudiants de M1 admis en M2 est passée de 77 à 91% entre 2010-2011 et 2013-2014, celle des étudiants de M2 ayant validé leur diplôme de 66 à 71%. Pour la seule spécialité *ACTE*, la proportion d'étudiants de M1 admis en M2 est restée, durant la même période, stable à 91%, et celle d'étudiants de M2 ayant validé leur diplôme a fortement augmenté, passant de 53 à 77%. Une enquête sur le devenir des étudiants ayant validé leur M2, toutes spécialités confondues, révèle un important débouché vers les études doctorales. On constate cependant un manque de cohérence entre les trois spécialités (*ACTE, HAMA, EM*) qui composent la mention. L'inexistence d'un séminaire en commun contribue à l'idée de fragmentation de la recherche et de dispersion des moyens. La spécialité *ACTE* a mis en place deux séminaires (le séminaire franco-suisse et un séminaire interuniversitaire) et la semaine de la fédération franco-suisse qui offre des possibilités plus larges de formations et de stages. Par contre, le manque d'attractivité des spécialités recherche constitue un réel problème dans le cadre de la formation.

Points forts :

- Le rattachement à trois Unités mixtes de recherche (UMR) qui offre un véritable cursus d'apprentissage à la recherche fondamentale et appliquée.
- Une offre de formation aux métiers de la conservation, du tourisme et de la recherche qui correspond à la présence d'institutions culturelles à Dijon, bien ancrée dans le paysage universitaire et dotée d'une forte identité, autour de l'archéologie.
- Une équipe pédagogique nombreuse et adéquate.

Points faibles :

- Les effectifs d'étudiants inscrits sont en baisse tendancielle. Il y a donc un problème d'attractivité, d'autant plus que cette formation n'est pas unique en son genre sur le marché universitaire.
- L'organisation du cursus ne fait pas toujours ressortir la logique de mention.
- Les intitulés des unités d'enseignement et des séminaires sont très généraux.
- La faible internationalisation de la formation.

Recommandations :

Si la qualité de la formation n'est pas en cause, l'attractivité de la filière recherche auprès des étudiants constitue un réel problème. L'équipe pédagogique a bien conscience des forces et des faiblesses du cursus qu'elle anime. Cette conscience devrait lui permettre de poursuivre l'ouverture à l'international, de trouver des solutions au problème d'attractivité et au défi d'une réorganisation rendue de toute manière inévitable du fait de la fusion qui est programmée avec l'autre master d'histoire de l'UB, à savoir le master *Cultures et sociétés (XVIe-XXIe siècles)*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master <i>Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé</i> affiche une orientation pluridisciplinaire marquée, avec, outre les enseignements spécifiquement historiques, la présence d'enseignements en archéologie, histoire de l'art, musicologie et anthropologie. Par ailleurs, il s'agit d'une formation qui entend allier l'apprentissage et la pratique de la recherche proprement dite à l'acquisition de compétences techniques.</p> <p>Le master se décline en trois spécialités : une spécialité <i>Histoire et archéologie des mondes anciens (HAMA)</i>, une spécialité <i>Études médiévales (EM)</i> et une spécialité <i>Archéologie, civilisation, territoires, environnement (ACTE)</i>. En fait, si l'on regarde l'articulation entre M1 et M2, on constate qu'il y a deux filières ou itinéraires : une filière « recherche » qui comprend les masters spécialités <i>HAMA</i> et <i>EM</i> et une filière « professionnelle » avec la spécialité <i>ACTE</i>. L'objectif global est la formation de « producteurs scientifiques de tous niveaux, techniciens, chercheurs en responsabilité ».</p> <p>La filière recherche offre un apprentissage en histoire des temps antérieurs à 1500. Ce cursus « recherche » est organisé au mieux compte tenu de ses objectifs. Le travail personnel de recherche, sous la direction d'un enseignant-chercheur, est étalé sur deux ans et débouche sur la soutenance d'un mémoire à la fin du M2. Les enseignements, spécialement méthodologiques, sont fortement connectés aux exigences de ce travail personnel de recherche. En M2, ils prennent, à juste titre, la forme de séminaires qui mettent les étudiants en contact actif avec la recherche de haut niveau, via les unités de recherche auxquelles la formation est adossée. La filière « professionnelle » de ce master est plus technique : dès le M1, les étudiants se forment à devenir des professionnels de l'archéologie, dans le cadre d'UE qui concernent tant la période ancienne (et même préhistorique) que la période médiévale.</p> <p>Certains aspects du cursus posent question. D'une part, la structure du M1 <i>MAM</i> apparaît comme quelque peu rigide, les mêmes intitulés d'enseignement se retrouvant d'un semestre sur l'autre ; d'autre part, cette même structure apparaît comme assez artificielle, peu capable de donner, à ce niveau, de la cohérence à la formation, entre études anciennes et études médiévales.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master <i>Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnement du passé</i> est adossé à trois unités de recherche, toutes des UMR : ArTeHiS (UMR 6298, CNRS/Université de Bourgogne : Archéologie, terre, histoire, sociétés), Centre Georges Chevrier (UMR 7366, CNRS/UB : Savoirs, normes et sensibilités) et Chrono-environnement, une unité à dominante géo-environnementale (UMR 6249, CNRS/Université de Franche-Comté : Terre, climats, sociétés, environnement, santé). Les liens sont également très forts, en toute logique, avec les institutions locales de conservation du patrimoine. La spécialité <i>ACTE</i> a noué des partenariats étroits avec le master <i>Archéologie</i> des universités de Neuchâtel et de Fribourg (Suisse).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les étudiants peuvent bénéficier d'un nombre important de directeurs de mémoire. L'équipe d'enseignants-chercheurs est nombreuse et adéquate, puisqu'elle comprend 27 titulaires. On compte 9 professeurs des universités, 12 maîtres de conférences, 4 chargés de recherche, un directeur de recherche, un ingénieur de recherche, deux doctorants contractuels et 3 intervenants extérieurs. Tous sont membres des sections Conseil national des universités (CNU) 20 (Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) et 21 (Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux). Cela donne un taux d'encadrement élevé pour le total de 66 étudiants inscrits sur l'ensemble de la mention en 2014-2015. Il y a deux co-responsables de la spécialité de M1 MAM qui sont aussi responsables des spécialités de M2 <i>HAMA</i> et <i>EM</i> ; un professeur de protohistoire pilote l'ensemble de la spécialité <i>ACTE</i> (M1+M2).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs connaissent un tassement important et continu depuis 2010. Il y avait pour l'année 2014/2015 66 étudiants inscrits à l'UB dans la mention. La répartition au sein des spécialités est la suivante :</p> <p>Spécialité M1 <i>Mondes anciens et médiévaux</i> : 20 étudiants</p> <p>Spécialité M2 <i>Histoire et archéologie des mondes antiques (HAMA)</i> : 10 étudiants</p> <p>Spécialité M2 <i>Études médiévales (EM)</i> : 14 étudiants</p> <p>Pour la spécialité <i>ACTE</i> : on compte 11 étudiants en M1 et 11 en M2.</p> <p>A ces effectifs il faut ajouter 22 étudiants inscrits en M1 et M2 à l'université de Franche-Comté (UFC).</p> <p>Les taux de réussite du master <i>MAMTEP</i> sont satisfaisants. Pour les seuls étudiants dijonnais, la proportion d'étudiants de M1 admis en M2 est passée de 77 à 91% entre 2010-2011 et 2013-2014, celle des étudiants de M2 ayant validé leur diplôme de 66 à 71%. Pour la seule filière <i>ACTE</i>, la proportion d'étudiants de M1 admis en M2 est restée, durant la même période, stable à 91%, et celle d'étudiants de M2 ayant validé leur diplôme a fortement augmenté, passant de 53 à 77%.</p> <p>Une enquête sur le devenir des étudiants ayant validé leur M2, toutes spécialités confondues, révèle un important débouché vers les études doctorales. Il est par ailleurs à noter que sur quatre ans, sept étudiants ont obtenu une allocation doctorale. Quant aux débouchés professionnels de la spécialité de master <i>ACTE</i>, ils sont conformes aux objectifs, avec une forte proportion de métiers de l'archéologie et, plus largement, des affaires culturelles.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche dans le cursus est très importante. Les trois unités de recherche auxquelles la formation est adossée jouent un grand rôle dans les enseignements. Leur personnel intervient directement dans les enseignements. Les sujets de recherche choisis par les étudiants pour leur mémoire de recherche s'inscrivent dans les axes scientifiques des UMR. Le mémoire donne lieu à une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et chercheurs.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est hautement revendiquée. Les métiers du patrimoine, de la conservation, de la recherche et de l'enseignement sont les débouchés professionnels privilégiés. Il apparaît néanmoins que peu de contacts semblent avoir été établis entre les responsables du master et des personnalités extérieures à l'université engagées dans la vie professionnelle : conservateurs des musées de Dijon, attachés de conservation, ingénieurs, etc. Leur présence offrirait une ouverture vers ces différents métiers aux étudiants.</p>

Place des projets et stages	Les stages constituent un point fort dans la stratégie de professionnalisation et de mise en pratique des compétences dans le cadre de la spécialité <i>ACTE</i> . Ils sont effectués de façon préférentielle dans des musées, bibliothèques, archives départementales ou municipales, organismes culturels, de documentation et d'archives régionaux.
Place de l'international	L'ouverture internationale des spécialités plus orientées vers la recherche n'apparaît pas comme une priorité, même si sa place s'est renforcée depuis la dernière évaluation (existence de Langues vivantes étrangères (LVE), exposés en anglais). Quant aux partenariats, on relève positivement une forme de cursus intégré dans le cadre de la spécialité avec des universités helvétiques (Fribourg, Neuchâtel), donnant lieu à la mutualisation d'enseignements et à des séminaires en commun. Les faibles investissements humains et les faibles budgets alloués par l'établissement ne permettent pas l'implication des chercheurs et des étudiants dans des programmes européens ou la mise en place de doubles diplômés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants se fait lors de réunions d'information auprès des étudiants de licence et <i>via</i> le site de l'Unité de formation et de recherche (UFR). Cette formation accueille surtout des étudiants ayant validé leur licence d' <i>Histoire</i> à l'UB.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement relève essentiellement du présentiel, même s'il est fait recours à la visioconférence pour les échanges avec la Suisse. La place du numérique est difficile à évaluer. La formation aux Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) appliquée à la recherche n'apparaît explicitement que dans la spécialité <i>ACTE</i> (infographie, Système d'information géographique - SIG, bases de données,...), sans faire l'objet de modules spécifiques. Il n'existe pas de stratégie quant à l'usage du numérique dans les enseignements ni de recours à des plates-formes collaboratives.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait essentiellement sous la forme d'un contrôle continu, sauf pour le mémoire de recherche où il s'agit, naturellement, d'un contrôle terminal (soutenance). Ce système souple est bien adapté au cursus et à ses objectifs.
Suivi de l'acquisition des compétences	Des fiches très détaillées sont portées à la connaissance des étudiants, qui présentent les objectifs de la formation et les compétences visées pour chaque année et spécialité. Le suivi est assuré par les enseignants-chercheurs directeurs de recherche (même si le dossier n'en dit rien).
Suivi des diplômés	Une enquête a été menée sur le devenir des diplômés, mais le nombre de réponses a été, au mieux, de 11 sur une promotion. Le dispositif est donc à maintenir et à élargir.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais l'évaluation de la formation et des ajustements subséquents ont quand même eu lieu, suite à une procédure pilotée par l'établissement : des changements ont notamment été apportés à l'intitulé des enseignements, pour améliorer la lisibilité.</p> <p>Le dossier fourni au Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) montre une certaine lucidité de l'équipe pédagogique quant aux forces et faiblesses du cursus qu'elle anime, et donc d'indéniables capacités à l'autoévaluation.</p>

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 31 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3MA170011750 – Master «Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé» - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master «Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master
«Mondes anciens et médiévaux, territoires, environnements du passé»

Plusieurs éléments contenus dans le rapport appellent des remarques.

- La plus importante concerne une erreur factuelle commise par le rapporteur. À plusieurs reprises le rapport désigne la spécialité ACTE comme une spécialité professionnelle : « à finalité plutôt professionnelle » (p. 1), « plus technique et professionnalisante » (p. 2), « les deux spécialités « recherche » et la spécialité « professionnelle » (p. 2), pour opposer ACTE aux deux autres spécialités. On doit rappeler que le master est tout entier un master « Recherche » et que la spécialité ACTE, co-habilitée avec l'université de Franche-Comté, est une spécialité « recherche » à part entière.

- Le rapport parle de « parcours » au lieu et à la place de « spécialité ».

- Le rapport évoque, p. 4, un manque de cohérence entre les études anciennes et médiévales. En réalité il existe des enseignements communs de méthodologie en M1 et des séminaires communs en M2 qui permettent d'articuler des enseignements qui sont complémentaires.

Page 4 : « Place de la professionnalisation », le rapport écrit que « peu de contacts semblent avoir été établis entre les responsables du master et des personnalités extérieures à l'université engagées dans la vie professionnelle : conservateurs des musées de Dijon, attachés de conservation, ingénieurs, etc. Leur présence offrirait une ouverture vers ces différents métiers aux étudiants ». Cette remarque est injustifiée. D'une part, en ce qui concerne la spécialité ACTE, les engagements franco-suisses sont importants, il y a de nombreux étudiants Erasmus (entrant et sortant), un grand nombre d'intervenants sont internationaux (souvent anglophones) dans les séminaires, des excursions sont organisées en M2 "Ecole de terrain internationale" – en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse.

Pour les spécialités HAMA et EM, en M2, les stages effectués dans les établissements culturels signalés par le rapport attestent au contraire les relations constantes et régulières établies avec les responsables de ces établissements : les attachées de conservation de la bibliothèque municipale de Dijon, le directeur des Archives départementales de Côte d'Or, la directrice des Archives municipales (avec des visites pédagogiques, des études de cas in situ en lien avec certains enseignements, le soutien à la réalisation de certains mémoires).

- Les effectifs ne connaissent pas de tassement dans la spécialité ACTE.

- Rubrique « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » (p. 5) : le rapporteur écrit que « cette formation accueille surtout des étudiants ayant validé leur licence d'Histoire à l'UB » ; en réalité le vivier de recrutement concerne autant la licence d' « histoire de l'art et d'archéologie » que celle d'histoire. En outre, chaque année, plusieurs étudiants sont issus d'universités situées hors de Bourgogne, souvent éloignées.

- Le rapporteur note, p. 5, que « l'ouverture internationale du parcours recherche n'apparaît pas comme une priorité » : il entend par là les deux spécialités « études anciennes » et « médiévales ». Il poursuit en indiquant que « les faibles budgets alloués par l'établissement ne permettent pas l'implication des chercheurs et des étudiants dans ces programmes européens ». La recommandation, justifiée, s'adresse à l'établissement.

Cependant on doit regretter que le rapport ne fasse pas mention des intervenants extérieurs qui sont des enseignants-chercheurs professionnels dans les séminaires de M 2. Cette dimension offre aux étudiants une ouverture à la recherche par laquelle l'équipe pédagogique s'efforce avec succès de pallier le relatif isolement géographique de Dijon.